

Lundi 13 octobre 2003

INITIATIVE

Les cuvées régionales primées recevront la "griffe" d'artistes

Aux vins de choix les étiquettes de maîtres

Le Miam et un jury de personnalités ont sélectionné à Paris cinq producteurs



A Paris, les élus sètois, des sommeliers renommés et une brochette de personnalités ont procédé au choix des vins qui seront primés.

■ Cet été, les animateurs du Musée international des arts modestes, autour d'Hervé Di Rosa, ont décidé de faire de la Sainte Bienvenue, le 30 octobre, une fête de l'art et du vin.

Un heureux mélange qui a déjà fait ses preuves dans l'histoire des arts. L'idée est de sélectionner cinq vins du Languedoc-Roussillon, parmi plusieurs d'entre eux, de les primer et d'offrir à leurs producteurs la possibilité de faire réaliser l'étiquette de la prochaine cuvée par un artiste. Jacques et Laurent Pourcel, du "Jardin des Sens" de Montpellier, avec leur collaborateur Olivier Chateau, soutiennent cette manifestation.

La première étape de l'opération a eu

lieu à Paris, à La Maison-Blanche, leur restaurant, où s'est faite, le 9 octobre, la sélection des cinq vins qui seront primés au Miam le 30 octobre. Autour de François Commeinhes, le maire de Sète, et de Simone Colombier, l'élue chargée des arts plastiques s'est réuni un jury de professionnels du vin, d'amateurs, d'artistes, qui s'est livré à la difficile activité de goûter les vingt-quatre cuvées proposées, mêlant vins rouges et blancs.

Parmi eux, la comédienne, auteur de plusieurs livres sur la cuisine, Macha Méril, l'artiste Bertrand Lavier, Norbert Duffort, membre du bureau du Miam,

**Art et vin
associés
au musée le
30 octobre**

Claudine Papillon-Dietman, galeriste, ainsi que deux sommeliers prestigieux, dont Olivier Pousier, de chez "Lenôtre" et Hervé Dudognon, du restaurant "Le Crillon". Lors de cette sélection, les vins ont été présentés anonymement.

Rendez-vous est maintenant donné à Sète, le 30 octobre pour la Sainte-Bienvenue, au Miam. ●

◆ Les cinq sélectionnés sont : deux Côtes de Thongue, Moulin Lene Justine" (blanc 2002), Arjolle Zinfandel (rouge 2001) ; trois Côteaux du Languedoc, Silène des Peyrals (rouge 2001), Domaine de Roquemalle (rouge 2001), et Domaine Calage Ressegulier (rouge 2001).